

# RAPPORT MORAL

Année passée (2014)

Par Christophe CUSSIGH-DENIS, président de l'AFPP

[ccussighdenis@partipirate.org](mailto:ccussighdenis@partipirate.org)

Conventions et préambule	2
Résumé des années passées (2011, 2012 et 2013)	2
Session d'émission de reçus-dons pour 2014	3
Statistiques des recettes 2014	3
Problèmes et dysfonctionnement de 2014	4
Projets pour 2015	4
Conclusion	5

Association de Financement du Parti Pirate  
21 place de la République  
75003 PARIS  
<http://afpp.partipirate.org>

## Conventions et préambule

Les personnes de ce rapport sont citées par leurs réelles identités, suivi, quand disponible, de leurs pseudonymes connus au Parti Pirate entre parenthèses et en italique. Quand seul le pseudonyme est connu, il est affiché en italique.

Exemples :

- Christophe Cussigh-Denis (*Kyle Butler*)
- Christophe Cussigh-Denis
- *Kyle Butler*

Ce rapport est un résumé de la session d'édition des reçus-dons 2014 et tous les détails ne sont pas abordés. Le bureau de l'AFPP se tient disponible pour toute demande de précision concernant le moindre point de ce rapport.

## Résumé des années passées

### 2011 – 2012

Extrait du rapport moral 2011-2012 approuvé à l'AG de Montreuil.

#### *Association de financement (AFPP)*

*Conformément à la loi sur le financement de la vie politique, le Parti Pirate est doté d'une association de financement (AFPP). Cette association sert de "guichet de caisse" ; c'est par là que transitent toutes les cotisations et les dons. L'association a été fondée le 21/04/2011. Suite à des polémiques du début de la mandature en novembre 2011, l'AFPP décide d'un changement de statuts en vue d'accroître son indépendance (version 2, modification de l'article 16, le 06/11/2011). Après délibérations en interne au CAP et à l'AFPP, les statuts sont à nouveaux changés, en profondeur, le 09/02/2012 (v3), afin de mieux cadrer le rôle de caissier et de sécuriser cette association (étant la caisse du parti, il n'était pas souhaitable qu'elle devienne indépendante). Plusieurs départs et souhaits de départ dans le bureau de cette association a nécessité des renouvellements ; constitué alors de Tornade, QQ, Gordon, il est modifié en novembre 2011 (Sims, QQ et Baise) puis en avril 2012 (Sims, Mélanie, Villon). La liste des cadres et membres est tenue à jour sur cette page [http://wiki.partipirate.org/Association\\_de\\_Financement\\_du\\_Parti\\_Pirate](http://wiki.partipirate.org/Association_de_Financement_du_Parti_Pirate)*

Ceci représente la situation de l'AFPP en octobre 2012, soit cinq mois avant que la nouvelle équipe AFPP prenne ses fonctions.

### **Février 2013**

Fin février 2013 le bureau de l'AFPP a été renouvelé suite aux démissions de Simon Schmitt (*Sims*), *Villon* et Mélanie Kanhye (*Mélanie*). Ont été élus :

- Hugo Lepeut (*Thamior*) en tant que président
- Christophe Cussigh-Denis (*Kyle Butler*) en tant que secrétaire

## Association de Financement du Parti Pirate (AFPP) – Rapport moral année 2014

- Le poste de trésorier est resté vacant.

Le nouveau bureau est entré en fonction officiellement le 1er mars 2013.

Peu après son élection au poste de président de l'AFPP, Hugo Lepeut (*Thamior*) a annoncé mettre en veille ses activités au sein du Parti Pirate pour des raisons personnelles. En conséquence, Christophe Cussigh-Denis (*Kyle Butler*) fût durant toutes la session d'édition des reçus-dons, le seul membre du bureau de l'AFPP actif.

### **Juin 2013**

En juin 2013 lors de l'assemblée générale ordinaire de l'AFPP, Ange Tinelli (*gna*) fût nommé trésorier de l'AFPP et Christophe Cussigh-Denis (*Kyle Butler*) président, Hugo n'étant plus disponible pour l'AFPP et Christophe assurant déjà de fait le rôle de président (gestion courante, redirection du courrier postal).

### **Session d'émission des reçus-dons pour 2014**

Commandées mi février et reçus tardivement par la CNCCFP, les souches des formules de reçus-dons ont toutefois été retournées à temps à la CNCCFP, soit le 14 mars 2015. Il a donc fallu ensuite préparer un publipostage et imprimer 475 formules et les découper.

Les documents suivants demandés par la CNCCFP ont été retournés :

- Fiche synthétique complétée
- Souches des formules utilisées (475)
- Formules non utilisées (525)
- CD-ROM contenant : listing des dons et adhésions 2014, copie des dépôts de chèques et espèces 2014, relevés bancaires de 2014 (Crédit Mutuel et Crédit Coopératif).

Sur la fiche synthétique il a été précisé brièvement les raisons qui expliquent pourquoi l'AFPP dispose de deux comptes bancaires alors que la loi lui en impose un seul.

Au moment de l'édition de ce rapport, il reste à :

- Préparer les étiquettes postales et courriers
- Poster les reçus-dons aux donateurs / adhérents de 2014

### **Statistiques des recettes 2012**

Voici un condensé des principales recettes de l'AFPP sur l'année 2014, telles que déclarées à la CNCCFP.

<b>Recettes totales : 37 010,75 € (100%)</b>	
<b>Adhésions</b> 20 974,75 € (56,67 %)	<b>Dons</b> 16 036 € (43,33 %)

## **Problèmes et dysfonctionnements rencontrés en 2014**

### **Problème de disponibilités**

Le président de l'AFPP n'a malheureusement pas eu assez de temps à accorder à l'association en 2014, créant des retards dans les encaissements et le traitement des dons et adhésions mais aussi laissant le reste du bureau et du Parti Pirate sans réponse à divers questions ou autre.

### **Problème de traçabilité des paiements « papier »**

Même si cela n'est absolument pas comparable avec ce qui s'était passé en 2012, il reste encore certaines personnes qui ont procédé à des virements bancaires sur le compte de l'AFPP sans jamais en informer le bureau ni envoyer de formulaire de don ou d'adhésion à l'AFPP. Ainsi, l'AFPP est, dans ces cas, dans l'impossibilité de tenir ses engagements de traçabilité des recettes.

C'est le cas notamment d'un virement de 1009 € le 25/05/2014 d'un certain LISIECKI.

### **Problème avec les paiements en ligne**

Le Crédit Mutuel, via son offre apayer.fr, fourni chaque semaine au Parti Pirate l'ensemble des transactions en ligne, qu'elles aient échouées (paiements initialisés ou refusés) ou réussies (paiements acceptés).

Bien que signalé à plusieurs reprises en 2012 et 2013 au Crédit Mutuel, nous avons eu quelques soucis d'identification des paiements car certains identifiés comme initialisés ont tout de même été crédités sur le compte bancaire de l'AFPP.

Ces problèmes récurrents ont poussé le Parti Pirate à changer de banque pour le Crédit Coopératif.

### **Retards dans le changement de compte bancaire de l'AFPP**

Le Parti Pirate a décidé de changer de banque pour le Crédit Coopératif, après avoir consulté l'AFPP. Malheureusement les démarches administratives et techniques ont pris énormément de temps, créant un problème important pour l'AFPP : elle s'est retrouvée avec deux comptes bancaires chacun encaissant des dons et adhésions, ce qui n'est pas très apprécié de la CNCCFP.

## **Projets pour 2015**

### **Changement au bureau**

Lors de l'AG de l'AFPP prévue au 27 mars 2015, il est prévu un renouvellement du bureau. Mistral OZ s'est porté candidat au poste de président, en remplacement de Christophe CUSSIGH-DENIS.

## Réforme des dons et adhésions en 2015

Mistral OZ, candidat au poste de président de l'AFPP, propose la réforme suivante :

Supprimer de la paperasse administrative et simplifier la collecte des dons-adhésions dès 2015. Mistral propose pour 2015 :

- Ne plus passer par l'AFPP pour les adhésions
- Autoriser les dons par chèque sans autre formulaire d'accompagnement
- Créer deux formulaires dons/adhésions minimalistes, validés par le BN comme la référence du "minimum nécessaire" (mais vraiment très minimalistes)
- Créer des encarts types sur la base des formulaires en question
- Ne pas graver ces règles dans le marbre (rester souple)
- Ne pas chercher à faire plus (être pragmatique)

Plus d'informations ici : <https://pad.partipirate.org/reforme-don-adhesion-2015>

## Conclusion

En tant que président de l'AFPP, je regrette de ne pas avoir eu plus de disponibilités pour l'association afin que tout se déroule pour le mieux. Bien que la situation ne soit pas catastrophique, elle est encore largement perfectible, notamment en mettant en place des process plus simples et en améliorant la communication entre le PP et l'AFPP.

Je me réjouis de l'arrivée de Mistral OZ à ma succession. Je sais qu'il saura bien prendre les choses en main et sera bienveillant à l'égard de l'AFPP.

Christophe CUSSIGH-DENIS, président de l'AFPP.